



LPPR : le chiffrage réalisé par les groupes de travail "n'est pas réaliste" (P. Hetzel, député)

1 message

News Tank Higher Ed & Research <redaction.her@newstank.fr>
Reply-To: News Tank Higher Ed & Research <education@newstank.com>
To: fbournois@escpeurope.eu

21 October 2019 at 16:07

[Accéder au site](#) - [Choisir vos rubriques](#)



LPPR : le chiffrage réalisé par les groupes de travail « n'est pas réaliste » (P. Hetzel, député)



POGO, REC - Strasbourg - lundi 21 octobre 2019 - Interview n° 165795

Le travail des trois groupes missionnés par le Mesri pour lui faire des propositions pour la LPPR « a permis de dresser un état des lieux même s'il est perfectible, car il y a quand même eu un tropisme sur le chiffrage financier », déclare Patrick Hetzel, député LR du Bas-Rhin, membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale et futur responsable de

son groupe politique sur la LPPR, dans une interview accordée à News Tank, à Strasbourg, le 11/10/2019.

Pour lui, les rapporteurs sont « dans leur rôle », même si leur chiffrage à 4,9 Md€ « correspond un peu à ce qu'il faudrait dans l'absolu "dans le meilleur des mondes" ». Un chiffrage qui a « le mérite d'exister », mais qui « n'est pas réaliste dans le jeu des contraintes budgétaires actuelles de notre pays ». En outre, la vigilance sera de mise : « On voit que 200 M€ ont déjà été rognés du budget initial annoncé il y a six mois pour la future loi de programmation pour la justice ».

Patrick Hetzel cible aussi une défaillance du CIR qui « suit vraiment une loi de Pareto, avec 20 % de grandes entreprises qui captent 80 % du budget que l'État lui alloue. Il y a donc un vrai sujet de très forte concentration, avec deux tiers des crédits pris par une cinquantaine d'entreprises. La Cour des comptes elle-même s'interroge sur l'efficacité de cette répartition avec de grands groupes qui utilisent le CIR pour faire de l'optimisation fiscale. Il faudra peut-être mettre en place un système de plafonnement ».

Le député réagit aussi sur deux autres dossiers politiques : la réforme des retraites à venir dans laquelle il voit « un risque de double peine pour les chercheurs académiques » et le futur CPER pour lequel il dénonce un « stop & go de l'appareil de l'État qui illustre encore une fois très clairement la guerre entre Matignon et Bercy ».

Dans cette interview, Patrick Hetzel revient enfin sur la mission d'évaluation du financement public de la recherche dans les universités qu'il a coprésidée avec Amélie de Montchalin à l'Assemblée nationale en 2018.

Pour cet ancien Dgesip, ces auditions constituent « avant tout une grosse pierre dans le jardin de la DGRI », car selon lui, elles ont notamment révélé que le Mesri « n'arrive pas bien à piloter les organismes de recherche ».

Pour plus de confort, [poursuivre la lecture sur le site](#)

Patrick Hetzel répond à News Tank

Que vous inspirent les conclusions des trois groupes de travail mis en place par le Mesri pour lui faire des propositions pour la future loi de programmation pluriannuelle

pour la recherche ?

Patrick Hetzel : Le travail de ces trois groupes a permis de dresser un état des lieux même s'il est perfectible, car il y a quand même eu un tropisme sur le chiffrage financier. En faisant un chiffrage financier de ce qui leur paraît nécessaire pour la recherche française, ils sont dans leur rôle, même si ces 4,9 Md€ correspondent un peu à ce qu'il faudrait dans l'absolu « dans le meilleur des mondes ».

« Sensibiliser la communauté scientifique aux nécessités d'arbitrage budgétaire »

Ce chiffrage réalisé par les groupes de travail a donc le mérite d'exister, mais il n'est pas réaliste dans le jeu des contraintes budgétaires actuelles de notre pays. En outre, la vigilance sera de mise quand on voit que 200 M€ ont déjà été rognés du budget initial annoncé il y a six mois pour la future loi de programmation pour la justice.

Le rôle du politique va donc maintenant être de voir ce qu'il est possible de faire, sachant que le budget pour la recherche n'est pas hors sol dans le budget de la nation, il va falloir sensibiliser la communauté scientifique aux nécessités d'arbitrage budgétaire.

Par ailleurs, on sent monter une demande croissante de nos concitoyens d'explication précise des choix effectués en matière de financement pour la recherche.

A ce stade, qu'attendez-vous du gouvernement ?

Pour l'heure, en tant que futur responsable de mon groupe politique à l'Assemblée nationale sur la LPPR, j'attends maintenant de voir comment [Frédérique Vidal](#) va se positionner et ce que dira [Emmanuel Macron](#) lors de son discours sur la recherche prévu le 26/11/2019. Car il ne pourra pas y avoir vingt priorités, il faudra faire des choix.

Mais il ne faudra pas raisonner qu'à l'échelle française, la ministre de l'Esri devra remettre les choses en perspective à l'échelle européenne, en prenant son bâton de pèlerin pour créer aussi davantage de dynamique notamment sur le futur PCRI Horizon Europe qui prendra la suite d'Horizon 2020 de 2021 à 2027.

« La recherche civile publique : angle mort de l'administration Trump »

Avec 100 à 120 Md€ potentiels, le budget envisagé pour Horizon Europe est quand même très satisfaisant ; pour preuve, les Américains commencent à s'y intéresser de près, alors que le financement de la recherche civile publique est un des angles morts de l'administration Trump.

Enfin, il faudra aussi voir si on est capable de projets franco-allemands en recherche aussi ambitieux que ceux qui se font à l'échelle industrielle, tel l'actuel programme commun pour réaliser l'avion de combat du futur, doté de moyens considérables.

Cette LPPR doit-elle aussi selon vous s'intéresser à la recherche privée et notamment au crédit impôt recherche ?

Il existe actuellement encore un angle mort en France : comment articuler la recherche publique avec la recherche privée ? On ne peut pas passer à côté de ce sujet et il faudra avoir une vision globale de ce que la nation dépense en matière de recherche.

Pour moi l'efficacité du CIR n'est plus en question aujourd'hui, le dispositif a fait la preuve de son efficacité globale qui n'est pas à rediscuter, y compris en termes d'impact sur l'emploi qualifié.

En revanche, un point particulier est à rediscuter : le fait que le CIR suit vraiment une loi de Pareto, avec 20 % de grandes entreprises qui captent 80 % du budget que l'État lui alloue. Il y a donc un vrai sujet de très forte concentration, avec deux tiers des crédits pris par une cinquantaine d'entreprises.

« Le CIR pour faire de l'optimisation fiscale »

La Cour des comptes elle-même s'interroge sur l'efficacité de cette répartition avec de grands groupes qui utilisent le CIR pour faire de l'optimisation fiscale. Il faudra peut-être mettre en place un système de plafonnement, tout en gardant à l'esprit que le CIR est aussi un moyen pour l'État de rééquilibrer le niveau de fiscalité très fort que subissent les entreprises en France.

Par ailleurs, de nombreuses PME se voient retoquer leur CIR et sont redressées fiscalement, ce qui en fait un dispositif fortement insécurisant et donc pas du tout assez incitatif pour les PME ou même les ETI.

À propos de financement de la recherche, que reprenez-vous des auditions de la mission sur l'évaluation du financement public de la recherche dans les universités que vous avez coprésidée à l'Assemblée nationale en 2018 ?

Il en est d'abord ressorti que la communication entre universités et organismes nationaux de recherche est perfectible, et c'est un euphémisme ! En creux, cela dénote un vrai problème de pilotage de l'ensemble de la recherche française lié à un fonctionnement du Mesri en silos avec d'un côté la Dgesip et de l'autre la DGRI.

Je ne dis pas qu'il faut fusionner ces deux directions générales, mais le pouvoir politique doit s'assurer qu'elles se coordonnent véritablement.

« Une grosse pierre dans le jardin de la DGRI »

Les auditions ont aussi notamment révélé que le ministère n'arrive pas bien à piloter les organismes de recherche. Ces auditions sont donc avant tout une grosse pierre dans le jardin de la DGRI qui ne peut pas signer les contrats avec les grands organismes de recherche sans gérer cette question de la coordination avec les universités.

Comment améliorer ce pilotage des organismes de recherche par le Mesri ?

Je ne dis pas qu'il faille absolument mettre un universitaire à la tête de la DGRI, mais en tout cas quelqu'un qui a une connaissance intime du monde universitaire et qui mette tout en œuvre pour qu'organismes de recherche et EPSCP travaillent ensemble.

Mais c'est vrai que les organismes de recherche ont tendance à aller directement négocier avec Matignon ou l'Élysée, ce n'est pas nouveau, et ils sont bien souvent davantage préoccupés par la pérennisation de leur propre organisation que de celle de l'ensemble du système de recherche français.

Voilà pourquoi je suis favorable au maintien des grandes alliances de recherche thématiques. Toutefois, leurs membres doivent aller maintenant plus loin dans la coordination de leurs actions avec une mise en commun des moyens et pas simplement un travail de coordination thématique.

Un autre sujet suscite une forte inquiétude dans la communauté scientifique : la réforme des retraites qui prévoit d'intégrer les primes dans le calcul de la pension, mais de baser ce dernier non plus sur les six derniers mois, mais sur l'ensemble de la carrière...

Cette inquiétude est tout à fait légitime. Certes, pour les chercheurs qui arrivent très vite au sommet de la carrière, l'impact sera faible, mais le nouveau mode de calcul global de la pension sera défavorable pour la très grande majorité des enseignants-chercheurs.

En outre, il va créer encore plus d'inégalité avec les autres secteurs de la fonction publique où les niveaux de primes sont nettement plus élevés, or le nouveau dispositif de retraite prévoit de les prendre désormais en considération.

« Réforme des retraites : un risque de double peine »

Pour les chercheurs académiques, on est donc là face à un risque de double peine avec à la fois un mode de calcul défavorable et des primes très faibles. On va donc voir comment le haut-commissaire Jean-Paul Delevoye va gérer ce problème. Car si les chercheurs français sont globalement mal payés, la retraite constituait jusqu'ici un peu la carotte, avec bien souvent des promotions décernées juste avant les six derniers mois avant la retraite afin d'accroître un peu la pension.

Dernier sujet d'actualité : le futur CPER avec de nombreux acteurs de l'ESR qui se plaignent de délais beaucoup trop courts. Quel est votre point de vue de parlementaire sur ce sujet ?

Bercy avait fait un lobbying pour qu'il n'y ait pas de nouveau CPER. Mais face à la levée de boucliers des acteurs de terrain jugeant ce dispositif indispensable et structurant, Matignon a finalement décidé de maintenir le CPER. Mais du coup, les délais sont effectivement hyper courts pour monter les dossiers. Ce « stop & go » de l'appareil de l'État illustre encore une fois très clairement la guerre entre Matignon et Bercy.



Patrick Hetzel

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Université Paris 2 - Panthéon-Assas Professeur en sciences de gestion	-	-
Université Jean Moulin - Lyon 3 Docteur en sciences de gestion	-	-
EM Strasbourg Business School Président	Octobre 2017	-
Assemblée nationale Député du Bas-Rhin	Juin 2012	-
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche Directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle	Août 2008	Mars 2012
Cabinet du Premier ministre François Fillon Conseiller pour l'Education nationale, l'enseignement supérieur et la recherche	Mai 2007	Août 2008
Ministère de l'Education nationale Recteur de l'Académie de Limoges	Février 2005	Mai 2007
Commission du Débat national Université/Emploi Président	2006	2006
Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg (Afges) Président	1984	1985

[Consulter la fiche sur le site](#)

Fiche n° 7251, créée le 05/11/14 à 14:11 - MàJ le 11/10/17 à 10:06

À lire également

- [LPPR : « Au gouvernement de réellement négocier et d'être à la hauteur de nos ambitions » \(SNPTES\)](#)
- [LPPR : de l'annonce du Premier ministre aux recommandations des trois groupes de travail](#)
- [Réforme des retraites : la LPPR peut permettre d'être « en avance de phase » \(Frédérique Vidal\)](#)
- [LPPR : « Le président de la République voudra montrer l'engagement de l'État » \(Édouard Philippe\)](#)
- [« Trois ingrédients pour la loi recherche : plus d'argent, de temps et de coordination » \(C. Villani\)](#)
- [Loi recherche : « La ministre a assuré qu'il n'y aura aucune forme de censure » \(Antoine Petit, CNRS\)](#)

En vignette : Patrick Hetzel - © News Tank - LM



Envoyer à un ami



Une question, une précision ou un avis ? Cliquez ici

© News Tank - 2019 - Reproduction et rediffusion interdites sans autorisation.

[Contacter le service commercial](#)



Pour accéder au site et à l'application mobile, vous disposez d'identifiants de connexion. Si vous les avez perdus, vous pouvez les recréer en utilisant le bouton ci-dessous :

Identifiants oubliés